



ARRETE DU MAIRE
Numéro : 014/2026

PORTANT DÉLÉGATION DE FONCTION ET DE SIGNATURE A MADAME LAURA NARDUCCI PREMIÈRE ADJOINTE.

Nomenclature « Actes » :
5 Institutions et vie politique
5 4 Délégations de fonctions

Le Maire de BOUSSOIS,

Vu l'article L. 2122-18 du Code général des collectivités territoriales, autorisant le maire à déléguer, sous sa surveillance et sa responsabilité, une partie de ses fonctions à un ou plusieurs adjoints et à des conseillers municipaux ;

Vu la délibération n°013/2026 du Conseil Municipal du 29 Mars 2026, fixant à 6 le nombre d'Adjoint au Maire,
Vu le procès-verbal de la séance d'installation du conseil municipal de la ville de Boussois en date du 29 Mars 2026 constatant l'élection de Madame **Laura NARDUCCI**, en qualité de première adjointe au maire ;

Considérant que l'ampleur et la diversité des questions ressortissant de l'administration municipale rendent nécessaire une collaboration active et permanente des Adjoints.

ARRÊTE

ARTICLE 1 : Madame **Laura NARDUCCI**, 1^{ère} adjointe est chargée des Affaires générales et financières, Etat civil, Affaires scolaires et APE.

ARTICLE 2 : À ce titre, Madame **Laura NARDUCCI** pourra signer les actes suivants :

- Tous courriers, documents, contrats et arrêtés relatifs aux affaires générales ;
- Tous courriers, documents et arrêtés relatifs au personnel communal ;
- Toutes pièces comptables et financières, et notamment celles relatives à l'engagement, à la liquidation et à l'ordonnancement des dépenses, celles relatives à la liquidation et au recouvrement des recettes, la signature d'attestations, de certificats administratifs ou de prises en charges financières ;
- La délivrance des ampliations et expéditions du registre des délibérations et du registre des arrêtés municipaux ;
- La certification matérielle et conforme des pièces et documents produits à cet effet, les certificats d'hérédité, la légalisation des signatures et d'une façon générale tous les actes et documents relatifs à la population, à l'État-civil et aux élections ;
- Les permis d'inhumation, les transports de corps, et les autorisations diverses (crémations, soins de conservation...) ;
- Les actes de gestion courante, tels que convention simple, correspondances...

ARTICLE 3 : La signature par Madame **Laura NARDUCCI** des pièces et actes cités à l'article 2 du présent arrêté devra être précédée de la formule indicative suivante « **par délégation du Maire** ».

ARTICLE 4 : Le présent arrêté prend effet à compter du 29 mars 2026 après l'élection et l'installation des adjoints.

ARTICLE 5 : Monsieur le Directeur Général des Services de la Mairie est chargé de l'application du présent arrêté qui sera transmis à :

- Madame **Laura NARDUCCI**,
- Transmis à Madame la Sous-Préfète d'Avesnes sur Helpe,
- Transmis à Monsieur le Comptable Public du Service de Gestion Comptable d'Avesnes sur Helpe

Fait à BOUSSOIS, le Dimanche 29 Mars 2026,

Le Maire,



A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Didier CORBEAUX'.

Didier CORBEAUX

Bordereau d'acquittement de transaction

Collectivité : Boussois - Mairie
Utilisateur : UT_215901042 UT_215901042

Paramètres de la transaction :

Numéro de l'acte :	A0142026
Objet :	ARRETE 014/2026 : DÉLÉGATION DE FONCTION ET DE SIGNATURE A MADAME LAURA NARDUCCI PREMIÈRE ADJOINTE.
Type de transaction :	Transmission d'actes
Date de la décision :	2026-03-29 00:00:00+01
Nature de l'acte :	Actes réglementaires
Documents papiers complémentaires :	NON
Classification matières/sous-matières :	5.4 - Delegation de fonctions
Identifiant unique :	059-215901042-20260329-A0142026-AR
URL d'archivage :	Non définie
Notification :	Non notifiée

Fichiers contenus dans l'archive :

Fichier	Type	Taille
Enveloppe métier Nom métier : 059-215901042-20260329-A0142026-AR-1-1_0.xml	text/xml	918 o
Document principal (Acte réglementaire) Nom original : 0142026.pdf Nom métier : 99_AR-059-215901042-20260329-A0142026-AR-1-1_1.pdf	application/pdf	403.7 Ko

Cycle de vie de la transaction :

Etat	Date	Message
En attente d'être postée	30 mars 2026 à 16h12min33s	Dépôt dans un état d'attente
Posté	30 mars 2026 à 16h12min36s	La transaction a été postée par l'agent télétransmetteur BRUNO SPILMONT
En attente de transmission	30 mars 2026 à 16h12min37s	Accepté par le TdT : validation OK
Transmis	30 mars 2026 à 16h12min37s	Transmis au MI
Acquittement reçu	30 mars 2026 à 16h12min57s	Reçu par le MI le 2026-03-30